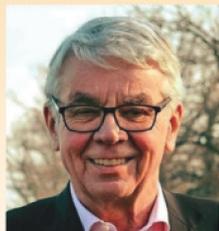


Ornex

infos

Juin 2020



Édito

Madame, Monsieur, Chers Ornésiens,
À l'heure où les mesures de déconfinement entrent progressivement en vigueur et que les conditions d'un retour à une vie plus normale paraissent réunies, les conséquences économiques, financières et sociales de la crise induite par la pandémie du COVID-19 apparaissent chaque jour davantage.

Aux côtés des plus démunis, des plus fragiles, des plus isolés, le service social et le CCAS continueront d'apporter une aide d'urgence. Ensemble, il nous appartient de maintenir et de conforter les liens de solidarité apparus pendant le confinement et de les étendre à la vie économique de notre village. Notre collectivité, nos services font face : les espaces publics sont peu à peu nettoyés, les chantiers reprennent, les classes de nos écoles rouvrent leurs portes. Premiers employeurs de la commune, nos artisans, nos commerçants pâtissent de la crise : ils ont besoin de notre soutien comme nous avons besoin d'eux dans notre quotidien. Particulièrement touchés, les restaurants ornésiens assurent un service de vente à emporter dans des conditions de prophylaxie optimales : aidons-les dans leurs activités ! La crise que nous traversons ne doit pas déboucher, chacun en a conscience, sur des pratiques qui n'ont plus lieu d'être : comment ne pas se désoler que dans « le monde d'après » jamais autant de déchets n'aient été sauvagement jetés ou déposés sur notre sol ces dernières semaines ? Tous ensemble, nous devons contribuer à améliorer cette situation.

..... LE MAIRE **JEAN-FRANÇOIS OBEZ**

► **« Restons solidaires avec nos commerçants et artisans locaux ! »**

Retrouvez l'ensemble des acteurs économiques de la commune sur le site internet de la mairie :

www.ornex.fr/vivre-a-ornex/commerce-artisan-service/



► Installation du Conseil Municipal

Un peu plus de deux mois après les élections municipales du 15 mars, le Conseil Municipal a pu être installé le 25 mai 2020. Jean-François OBEZ a été élu Maire avec 20 voix sur 27. Les six adjoints ont été élus également avec le même suffrage. Les commissions municipales ont été créées lors du conseil municipal du 3 juin. Les conseillers municipaux vont non seulement continuer à gérer les affaires courantes mais préparer les grands projets de la nouvelle mandature. Préparé par la commission finances, le budget primitif de la commune sera prochainement soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

1. GUICHARD	Olivier	Adjoint à l'aménagement du territoire et à l'environnement
2. BIOLAY	Cathy	Adjointe au personnel et aux affaires sociales
3. GIRIAT	Max	Adjoint à l'urbanisme
4. MANFRINI	Sandrine	Adjointe à l'enfance et à la jeunesse
5. DELAVENNE	Willy	Adjoint aux travaux et à la sécurité
6. ROCH	Marie-Claude	Adjointe à l'animation et à la vie associative

► Reprise de l'école

Depuis le 11 mai 2020, le gouvernement a décidé de rouvrir les écoles progressivement. Les établissements d'Ornex se sont donc adaptés en conséquence et ont pu accueillir les enfants dès le 14 mai, tout en respectant les protocoles sanitaires en vigueur. Les locaux sont ainsi désinfectés 2 fois par jour et l'utilisation des salles de classe a été complètement réorganisée. Le personnel scolaire reste également très attentif au respect des gestes barrières. Les CP et CM2 volontaires ont pu reprendre le chemin de l'école quant à eux dès le deuxième jeudi du mois de mai, suivis par les CE2, le 25 mai. Les CE1 et CM1 sont respectivement attendus les 8 juin et 11 juin. Le nombre d'enfants accueillis par les 2 écoles de la commune est sensiblement équivalent : École des Bois : 9 CP / 15 CE2 / 15 CM2 / 3 ULIS / 4 enfants des personnels indispensables
École de Villard : 11 CP / 11 CE2 / 11 CM2 / 1 enfant des personnels indispensables

► Travaux

À Ornex, les travaux du Bus à haut niveau de service (BHNS) ont débuté en juin 2019 pour une fin prévisionnelle en octobre 2020.

Le recalibrage général de la RD 1005 de l'entrée nord de Maconnex jusqu'à la sortie sud du Villard va notamment permettre de créer des voies de bus à l'approche des feux, une insertion de la voie piéton-cycle mais également la mise en accessibilité des cheminements piétons et des quais de stations.

Depuis le 18 mai 2020, le début des travaux d'aménagement de l'arrêt « Ornex-Bourg », a légèrement perturbé le flux de circulation habituel, notamment par la présence d'un feu alterné au rond-point direction Ferney-Voltaire.

Les travaux s'achèveront par la réalisation des enrobés sur l'ensemble des zones de travaux de la commune. Ces travaux devaient être initialement programmés en août, mais l'interruption de travaux liée à la crise sanitaire de 4 semaines a décalé l'ensemble des interventions. Pour minimiser la gêne à la circulation automobile, les deux sens de circulation sont maintenus. En cas d'impossibilité, des alternats seront mis en place. Le libre accès aux commerces environnants, ainsi que les cheminements habituels des piétons sont également maintenus.

Suivant la décision commune des directrices d'école, de l'Inspection Académique, et de la municipalité, les enfants de maternelle ne réintégreront pas les écoles avant la rentrée de septembre. Cependant, depuis le 14 mai, les services périscolaires ont repris leur activité. La cantine n'ayant pas rouvert ses portes, les repas sont fournis par les parents. Il en est de même pour le goûter des enfants fréquentant l'accueil périscolaire du soir, avec des tarifs revus à la baisse.

Enfin, l'accueil de loisirs d'été (6 juillet au 7 août 2020) aura bien lieu et les agents communaux prévoient des jeux adaptés, prenant en compte toutes les exigences de la situation actuelle.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous rapprocher du Service Enfance.

Contact : Sylvie PAYRE (enfance.scolaire@ornex.fr / 04 50 40 92 35)

► Les masques en tissu lavable commandés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont été distribués

Ardemment attendus par la population et annoncés fin avril, les masques commandés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, d'abord fournis aux communes de moins de 2000 habitants, ont pu enfin être distribués à Ornex à **partir du 20 mai** dernier. Pour des raisons de prophylaxie, la municipalité a privilégié une distribution porte-à-porte. Que les employés de mairie, bénévoles et élus municipaux qui ont effectué cette tâche soient remerciés.

► Bénévoles et généreux donateurs unis pour la confection de masques

Dès le début de la crise du COVID-19, des bénévoles se sont proposés pour la fabrication de masques en tissu aux normes à destination des administrés les plus fragiles. Fédéré par le service social, cette heureuse initiative citoyenne a permis la confection et la distribution de 200 masques. Un bel élan de solidarité dans ces moments difficiles. La municipalité remercie tout particulièrement les commerçants (**Augustine & Balthazar et M. Philippe Maillet / Store Volet Service**) ainsi que les Ornésiens pour leurs dons de tissus et élastiques.



Arlette, Mireille et Marie-Laure
(autres couturières bénévoles :
Annie, Josianne, Corinne & Sandra)

► Urgences

Solidarité avec nos aînés et les plus démunis.
**Pour tout renseignement,
contacter Laetitia Douillez :**
social@ornex.fr - 07 70 00 26 04

URGENCE

QUI APPELER ?

 Samu	 Police Secours	 Pompiers	 Urgence sms
 15	 17	 18	 114
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par fax ou SMS

ARRÊTONS LES VIOLENCES

COVID-19 INFORMATION

VIOLENCES CONJUGALES OU INTRAFAMILIALES

17 En cas d'urgence, composer le 17 pour contacter **la police ou la gendarmerie**. Si vous ne pouvez pas appeler, **envoyez un SMS au 114**, un numéro gratuit qui vous mettra en contact avec les services de secours.

3919 Composer le 3919 pour recevoir de l'aide anonymement et gratuitement.

115 Composer le 115 (SAMU SOCIAL) pour obtenir **un hébergement d'urgence**.

! **Plateforme de signalement** en ligne arretonslesviolences.fr ou www.service-public.fr pour orienter les victimes vers le dépôt de plainte et faciliter une prise en charge sociale et/ou psychologique.

119 Composer le 119, si vous êtes témoin, même auditif, **de violence commise sur un enfant**. Cela vaut également pour les enfants et adolescents en situation de risque pour eux même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent.

► *Le monde d'après ? Pratiques d'hier...*

Conséquence inattendue et collatérale du COVID-19, les déchets sauvages n'ont jamais été aussi nombreux. Notre village, malheureusement, n'est pas épargné. Sacs poubelles, déchets de chantiers, petit et gros électro-ménagers, mégots de cigarettes, emballages de restauration rapide, canettes de bière, et depuis peu masques et gants - qui ne sont pas biodégradables ! - jonchent les espaces naturels de la commune. Outre l'aspect environnemental, ce manque de civisme fait également encourir un risque non négligeable de contamination aux agents en charge du nettoyage. En lien avec Pays de Gex agglo, la commune met en place une politique de sanction à l'endroit des citoyens indécents.



► *Pourquoi l'eau a le goût de chlore ces derniers temps à Ornex ?*

La commune d'Ornex est alimentée par une eau dont la qualité ne nécessite pas de désinfection. Remarquée des usagers, sa chloration récente a été demandée par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) à la Régie des eaux Gessiennes pour favoriser une désinfection rémanente tout au long du réseau d'adduction. Consciente de la gêne occasionnée pour les usagers, attachée à promouvoir une ressource saine sans intrant, la municipalité saisira prochainement Pays de Gex agglo et l'ARS pour demander la suppression de cette chloration qui selon elle n'a pas lieu d'être.



► *Journée "coup de net" : dimanche 14 juin*

La municipalité souhaite vous aider à sortir au mieux de la crise sanitaire. Le dimanche 14 juin, durant toute la journée, la commune mettra à disposition, sur le domaine public, plusieurs bennes pour déposer des objets dont vous souhaitez vous débarrasser. Les lieux de collecte sont les suivants : les Berges du Lion, la Maladière, Prenépla, l'avenue de Vessy et la Salle René Lavergne. Les élus seront présents à chaque point le dimanche matin pour vous rencontrer.

► *Depuis le 2 juin, Les déchetteries de Versonnex, Péron et Saint-Genis sont à nouveau ouvertes avec des horaires normaux.*

Accessibles pour l'ensemble des particuliers gessiens sur présentation du badge d'accès, les déchetteries sont maintenant ouvertes du lundi au samedi, de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

► *À partir du mardi 2 juin, l'accueil de la mairie retrouve ses horaires normaux,*

dans le strict respect des gestes barrières :

- le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h et de 14h à 18h
- le mardi de 14h à 18h
- fermé le samedi et le dimanche.

Pour toute demande très urgente en dehors de ces heures d'ouverture, contacter le 07 85 88 22 09

Directeur de la publication : Jean-François OBEZ, Maire et Isabelle GOUDET, Directrice générale des Services.

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Isabelle GOUDET, Olivier GUICHARD (1^{er} adjoint), Geoffrey GALLUCCI (chargé de communication) Bruno Vandevoorde, Laetitia Douillez, Evelyne Husselstein.

